



Archives à la loupe n° 12

Terroriser, collaborer, résister dans la France de la Deuxième Guerre mondiale



Classes de 3^e et de Terminale
Temps estimé : 2 heures

Service éducatif & valorisation

Ce corpus documentaire peut-être utilisé en classe de 3^e au sein du thème 1 : « L'Europe un théâtre majeur des guerres totales ». Il s'insère notamment dans les chapitres portant sur « La Deuxième Guerre mondiale : une guerre d'anéantissement » et « La France défaite et occupée ». En Terminale, ce corpus est particulièrement adapté pour aborder les crimes de guerre, l'Occupation, la collaboration et la résistance au sein du chapitre « La Seconde Guerre mondiale ». Documents officiels émanant du régime de Vichy, tracts de propagande, ou bien encore témoignages indirects composent ce corpus.

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne. Si jusqu'au printemps 1940 on assiste à la « Drôle de Guerre », celle-ci prend fin avec la « Campagne de France » le 10 mai 1940. En effet, Hitler lance la « Blitzkrieg » sur la Belgique et les Pays-Bas. L'armistice du 22 juin scelle la défaite de la France puis la mort de la III^e République et le recours au maréchal Pétain marquent l'été 1940. Le régime de Vichy met en œuvre la « Révolution Nationale » et décide de collaborer alors que les premiers signes de résistance apparaissent.

Dès le 11 juin 1940, des bombardiers allemands survolent le Berry. À la signature de l'armistice, la ligne de démarcation passe au nord de l'Indre suivant le cours du Cher. En zone libre jusqu'en novembre 1942, le département est ensuite occupé. Très vite, la Gestapo s'installe rue de Mousseaux à Châteauroux et multiplie les actes violents. Deux ans plus tard, l'Indre est libérée suite à la reddition de la colonne Elster, le 10 septembre 1944.

L'occupation du département est marquée comme dans le reste de la France par des actes de violences destinés à **terroriser** les populations civiles afin de limiter toute tentative de résistance ou plus simplement d'écraser l'ennemi. Cette terreur n'empêche pas les habitants de **résister**, quelles que soient leurs convictions politiques, morales ou religieuses. Cette résistance est d'autant plus fondée que Vichy entreprend de **collaborer** de manière tant économique que politique dès octobre 1940.

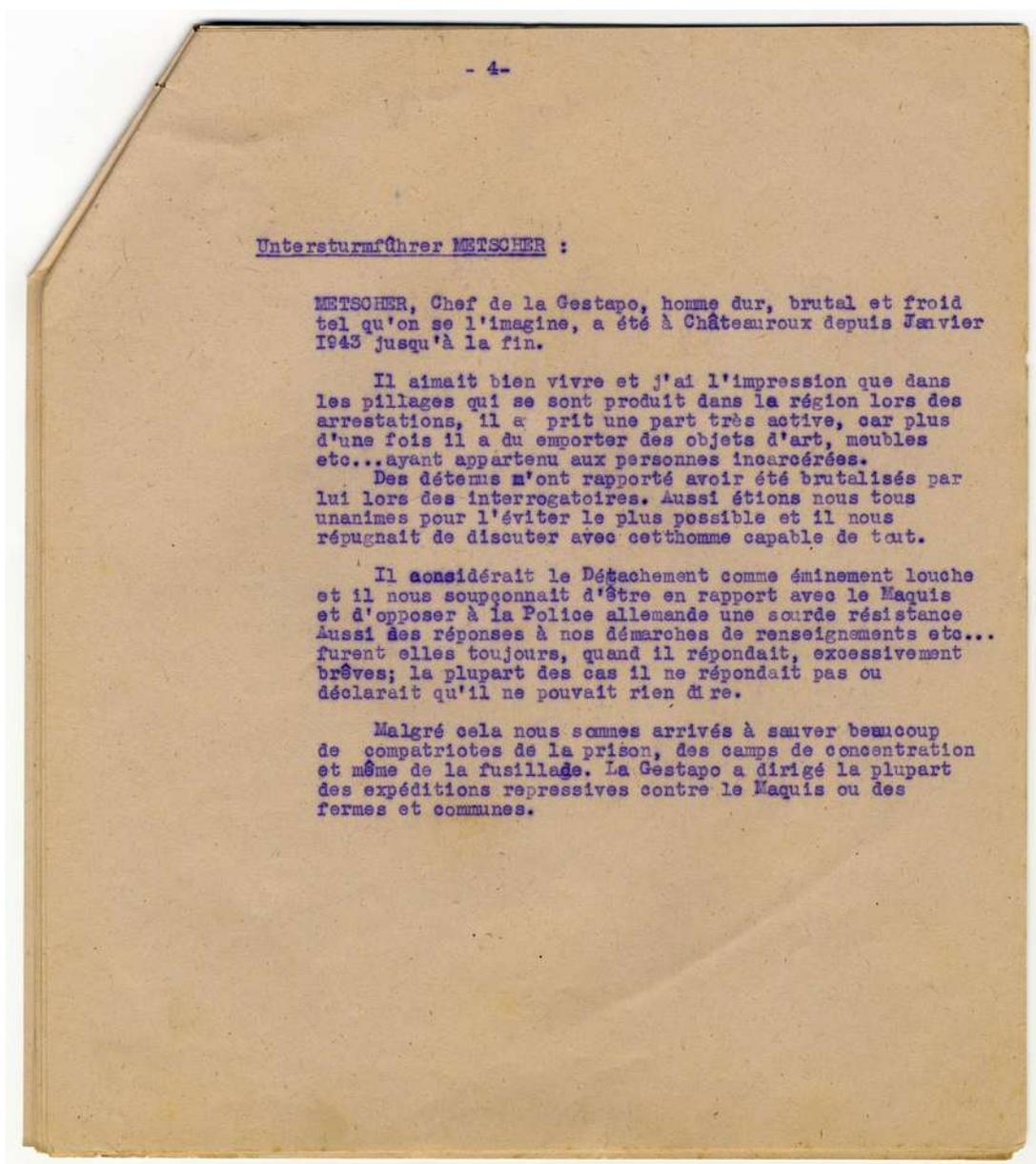
Le corpus documentaire

- 1 *Rapport adressé au Préfet, portrait du SS Mentschler, juillet 1945 (ADI 773 W 72)*
- 2 *Procès-verbal dressé par un gendarme de Vatan relatant les « atrocités commises par des Allemands » sur la personne d'E. Sans, octobre 1944 (ADI M 2775)*
- 3 *Rapport du maire du Poinçonnet, M. Camille Van Crayelyngbe au préfet de l'Indre, 20 septembre 1944 (ADI M 2775)*
- 4 *Tract antisémite, 1942-1943 (ADI M 2746)*
- 5 *Tract sur « La Relève », juillet-août 1942 (ADI 1365 W 221)*

- 6 Affiche et circulaire du service de propagande de la Légion des Volontaires français (ADI 1280 W 6)
- 7 Tract « Espoir quand même », juin 1940 (ADI 1365 W 36)
- 8 Tract « Berrichons ! » rédigé par le Front National de l'Indre (ADI 1365 W 56)
- 9 Roger Cazala, portrait, mai 1945 (ADI Pr 712, Liberté n° 29)

On pourra demander aux élèves de rédiger un paragraphe présentant les différentes formes de violences exercées par les nazis et leurs alliés à l'encontre des populations locales.

Document 1 : Rapport adressé au Préfet, portrait du SS Mentschler, juillet 1945 (ADI 773 W 72)



GENDARMERIE NATIONALE
-o-o-o-o-

13^e Légion

Compagnie de l'Indre

Section d'Issoudun

Brigade de Vatan

N°286 du 22 Oct 1944

procès verbal de renseignements Administratifs atrocités commises par Policiers allemands Victime: M. SANS à Reboursin

Expédition

Ce jourd'hui, vingt deux Octobre mil neuf cent quarante quatre, à dix sept heures,

Nous soussigné: **C O U D I E R E, Paul**,
Maréchal des Logis-Chef de Gendarmerie, à la résidence de Vatan, département de l'Indre, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en tournée dans la commune de Reboursin (Indre) et procédant à une enquête sur les crimes et atrocités commis par les membres de l'armée Allemande au cours de l'occupation, avons entendu à son domicile:

Monsieur **S A N S, Emannel**, âgé de 34 ans menuisier, demeurant à Reboursin (Indre), né à Bourges (Cher) le 17 Mars 1910 de François et de Marie Sadet, qui nous a déclaré:

Depuis septembre 1943, j'appartenais au groupe "ment de résistance sédentaire "A.S." secteur Nord-Indre, région de Vatan. A ce titre avec de nombreux camarades je participais aux parachutages et services de renseignements. Jusqu'au seize mai 1944 tout c'était très bien passé, nous n'avions eu aucun ennui et nous espérions ainsi notre activité jusqu'à l'arrivée des alliés, malheureusement le 16 mai, j'ai été arrêté par les membres de la "Gestapo" de Châteauroux dans les circonstances ci après:

Vers dix heures trente, je travaillais dans mon jardin, lorsqu'un Allemand que je n'avais pas entendu arriver m'interpella "Komm Komm". Surpris je me suis retourné, mais déjà j'étais en joue et d'autres agents de la "Gestapo" perquisitionnaient dans ma maison d'habitation et les dépendances.

Arrivé près de l'Allemand brusquement il me demanda "Où est le dépôt d'armes" sans me départir de mon sang froid je lui répondis que je ne comprenais rien à ce qu'il me demandait. A peine avais-je terminé ma réponse que je recevais de la part de cette brute un violent coup de poing à la figure. Quelques secondes plus tard, trois autres agents sont venus vers moi me posant à tour de rôle la même question et me frappant également à tour de rôle. S'étant aperçus que les enfants des écoles voyaient la scène, brutalement, ils m'ont emmené dans un petit local situé derrière ma maison d'habitation. Dans ce local; même questions me furent posées et mêmes réponses furent faites. Voyant que les coups de poings portés à la figure ne donnaient pas le résultat qu'ils

Vu, transmis par le chef d'Escadron Cdt
le 27 Novembre 1944
le Préfet de l'Indre à Châteauroux
la Compagnie



" avaient espéré, l'un d'entre eux alsacien je crois.
" nommé SCHMITT, m'a fait mettre face au mur, le tronc
" légèrement incliné en avant et avec un morceau de bois
" de trois centimètres de diamètre, pris dans un tas de
" fagots, il m'en asséna de nombreux coups sur toute la
" région dorsale. N'obtenant toujours aucun résultat sur l'
" endroit où se trouvait le dépôt d'armes trois d'entre
" eux ont quitté le local et sont allés à la maison.
" Resté seul avec SCHMITT, conservant tout mon sang f
" froid, j'ai immédiatement bondi sur lui dans l'intention
" de le désarmer. J'ai réussi à mettre la main sur le pis
" tolet qu'il tenait dans la main droite, mais il m'a fait
" lâcher prise par une forte traction (Je n'avais pu sai-
" sir que le canon, mais lui tenait toujours la poignée).
" Aussitôt, il a fait usage de son arme, un peu au hasard,
" car il s'attendait pas à mon geste mais j'ai néanmoins
" été touché à l'articulation du genou et à l'aîne gau-
" che. Blessé j'ai dû m'incliner. J'étais assis lorsque
" les autres Allemands sont revenus vers moi, me posant
" toujours la question "Où est le dépôt d'armes" Devant
" mon silence, l'un d'eux l'Alsacien SUTTER, à deux pieds,
" monta sur ma jambe blessée qui était déjà enkylosée.
" De là, ils m'ont passé les menottes aux poignets et
" m'ont conduit à leur voiture qui se trouvait au pignon
" de ma maison. Ils m'ont placé à l'intérieur du véhicule
" et se livrés à la recherche du dépôt qu'ils croyaient
" chez moi. Me voyant seul j'ai quitté précipitamment
" la voiture dans l'intention de gagner un petit bois
" à proximité, mais après une course de trente mètres, mes
" blessures m'obligèrent à me coucher et je fus repris
" par SCHMITT qui me releva par le cuir chevelu et me
" replaça dans la voiture avec les menottes aux pieds.
" De là je fus conduit au siège de la "Gestapo" 35
" rue MOUSSEAU à Châteauroux. Arrivés, ils m'allongèrent
" sur le dos sur le ciment du garage et à tour de rôle,
" ils me frappèrent à grands coups de pieds dans les
" côtes. Épuisé et sur le point de m'évanouir je dus avouer
" où se trouvait le dépôt. Aussitôt, je fus placé sur une
" civière puis dans une voiture d'ambulance et nous re-
" prîmes la direction de Vatan, puis l'emplacement où se
" trouvaient les armes.
" Après la récupération des armes je fus emmené à
" Châteauroux et placé à l'hôpital comme "individu dange-
" reux" dans un cabanon peu aéré, et peu éclairé dans
" lequel pendant quatre jours j'endurai de grandes souf-
" france physiques et morales. Plusieurs fois par la suite
" je fus questionné, pour donner les noms de mes camarades
" mais j'affirmai toujours ne pas les connaître. Aucune
" autre torture ne me fut infligée.
" Le vingt six juillet 1944, je fus délivré par mes
" camarades PERRHOT dit "Comte" actuellement Commandant
" à Châteauroux, Ballereau, Raymond, Lapoumériou Roger,
" Vilpoux Bernard, le Capitaine Julien et un autre que
" je ne connais pas.

" Aussitôt je fus caché dans une ferme pendant
" un mois puis dans un château près de Levroux et après
" la libération du Département je revins chez moi.

" Je suis dans l'impossibilité absolue de travailler
" les docteurs CHAUVEAU de Chateauroux et MAGGY de
" Graçay me prodiguent leurs soins. Atteint de deux
" mauvaises fractures fémorales aucun de ces praticiens
" ne peut présentement se prononcer sur l'époque même
" approximative de ma guérison complète.

" Actuellement je ne peux me déplacer sans l'aide
" de béquilles.

" A la suite des coups reçus, pendant trois semaines
" après mon admission à l'hôpital, une phlébite se déclara
" dans ma jambe blessée, puis un caillot de sang se porta
" aux poumons. De temps en temps le même effet se repro-
" duit ce qui me fait terriblement souffrir.

" Je vous remettrai le certificats médicaux concer-
" nant mes blessures dès qu'ils m'auront été délivrés par
" les médecins traitants.

" Au cours de la perquisition effectuée à mon domici-
" le lors de mon arrestation, les agents de la "Gestapo"
" saisirent cinq carabins de tir calibre 6m/m comprises
" comme armes de salon, me causant ainsi un préjudice de
" 10 à 15.000 francs.

Lecture faite de sa déclaration, y persiste et signe

*Faits de guerre
ville allemande*

2

Le MAIRE du POINÇONNET
à Monsieur le PREFET de L'INDRE .

Je soussigné, Camille VAN CRAYELYNGHE, maire du Poinçonnet, chevalier de la Légion d'Honneur, croit devoir dénoncer les faits suivants qui, se sont déroulés sur le territoire de la commune du Poinçonnet dans la journée et la nuit soirée du 30 Août 1944 .

Le trente Août 1944, vers 17 Heures, un détachement de troupes allemandes en retraite, composé d'indous avec cadres allemands, vint cantonner dans le bourg du Poinçonnet et les villages environnants .

Aussitôt installés, ces Hindous, bêtes fauves déchainées, pénétrèrent dans les exploitations agricoles et les maisons d'habitation et, sous l'oeil indulgent sinon complaisant de leurs chefs, se livrèrent à un pillage forcené, s'emparant des chevaux, des voitures, des bicyclettes, s'appropriant les objets les plus divers de l'argent, des valeurs, du linge, des vêtements des provisions, des bijoux, et souvenirs de famille, brisant les meubles fermés à clef, sciant ou détruisant ce qu'ils ne pouvaient emporter. Certains habitants ont été dépouillés de tout leur avoir.

A ces actes de banditisme s'ajoutèrent malheureusement des attentats contre les personnes bien autrement graves.

Plusieurs femmes et jeunes filles ont été violées et, certaines, l'objet de tentatives de viol répétées.

C'est tout d'abord Mme Camille BRILLAUD dont le mari est prisonnier de guerre . Vers 22 hrs 30, pénétrèrent chez elle trois Hindous ; Mme Brillaud, sa mère et sa fille sont réunies dans la cuisine . Sous menace de mort, la jeune femme est contrainte de passer dans sa chambre et pendant que l'un des hommes tient en respect Mme Brillaud mère et la fillette terrorisées, les deux autres suivent Mme Brillaud et, l'un après l'autre abusent d'elle malgré ses cris et ses efforts pour leur échapper.

Aux DIVERS, où des officiers F.F.I. avaient installé un poste de T.S.F., M. Paul RUE, sa femme et son personnel, M. GODARD et sa famille sont pillés et menacés de fusillade. M. RUE a un hangar incendié.

Entre temps, deux gendarmes parisiens égarés dans la région, étaient sauvagement abattus à l'entrée du bourg.

Tels sont les événements dramatiques dont le Poinçonnet fut le théâtre dans la journée du 30 Août 1944.

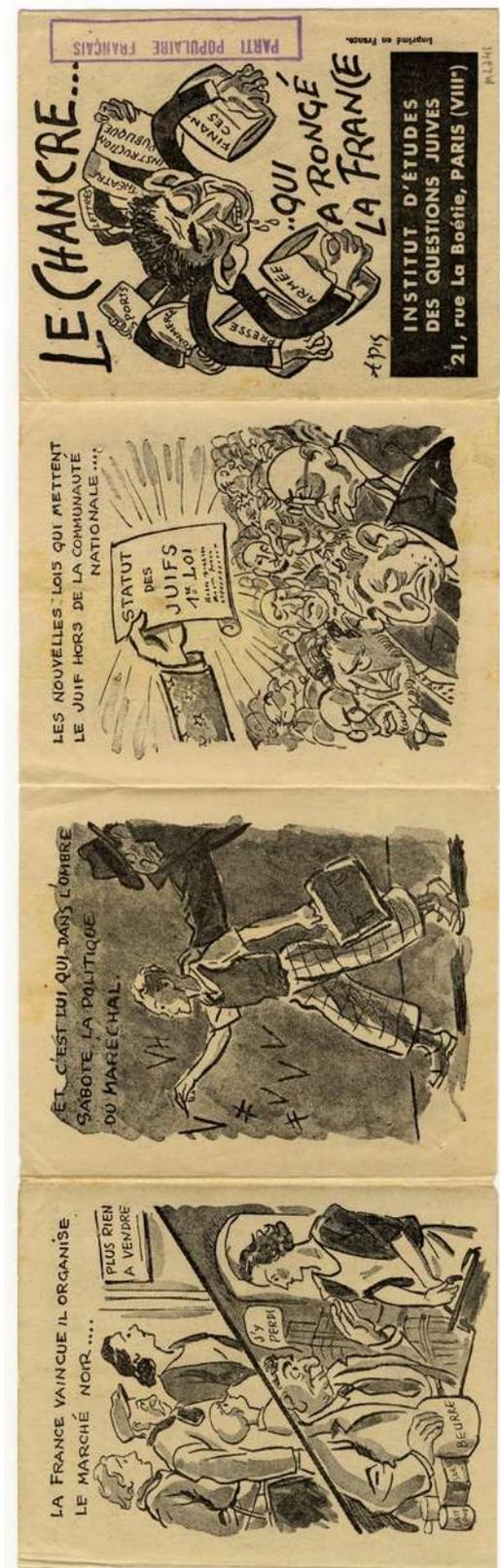
Dans la nuit du 4 au 5 Septembre 1944, nouveau passage de troupes allemandes et nouveaux pillages.

Il serait légitime que Madame BRILLAUD, Madame MARDELLE, Mademoiselle ROUET et Mademoiselle MASSERON dont les ressources sont modestes, obtiennent des indemnités réparatrices importantes.

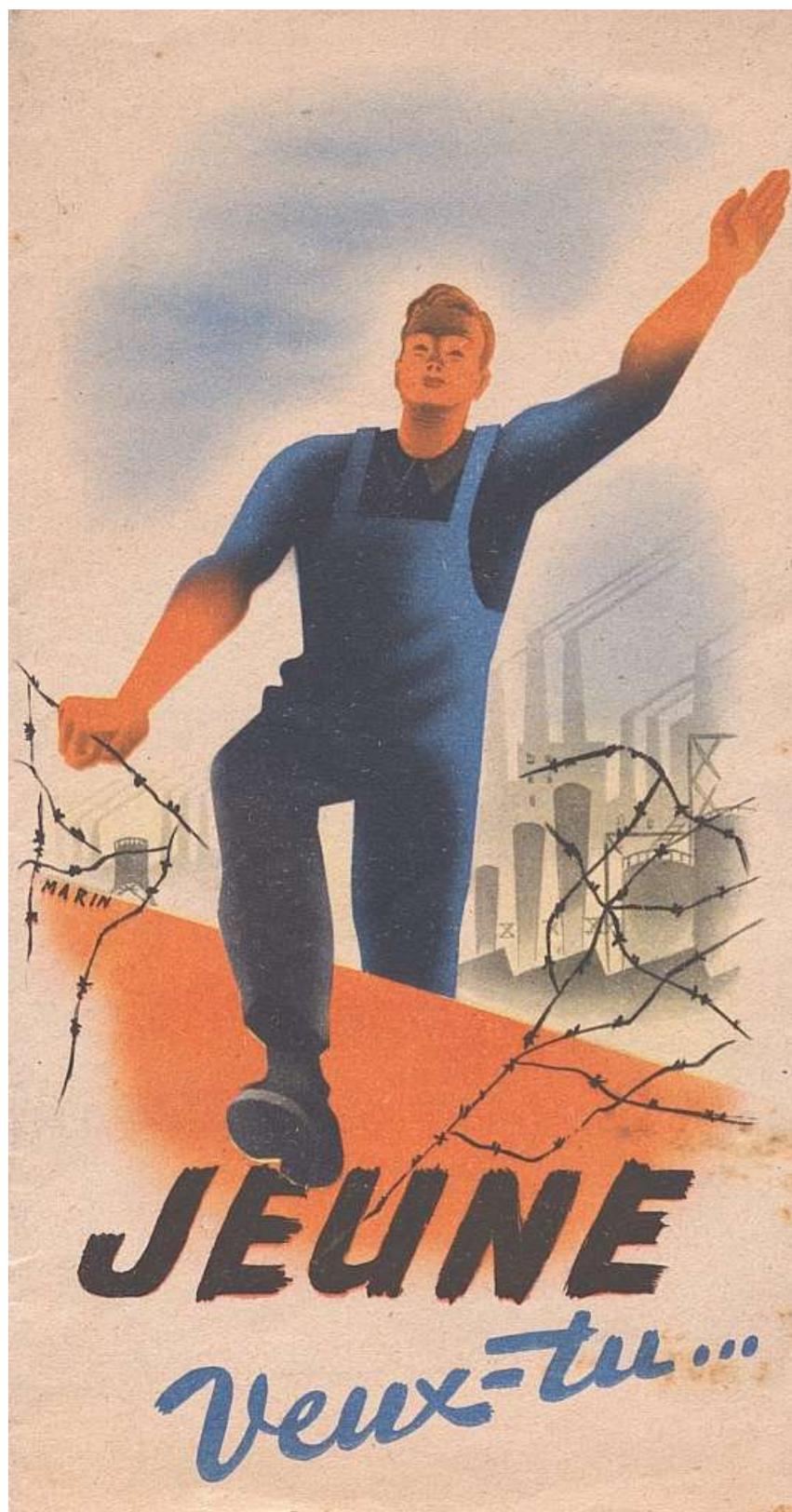
Le Poinçonnet le 20 Septembre 1944

Y. de la Roche

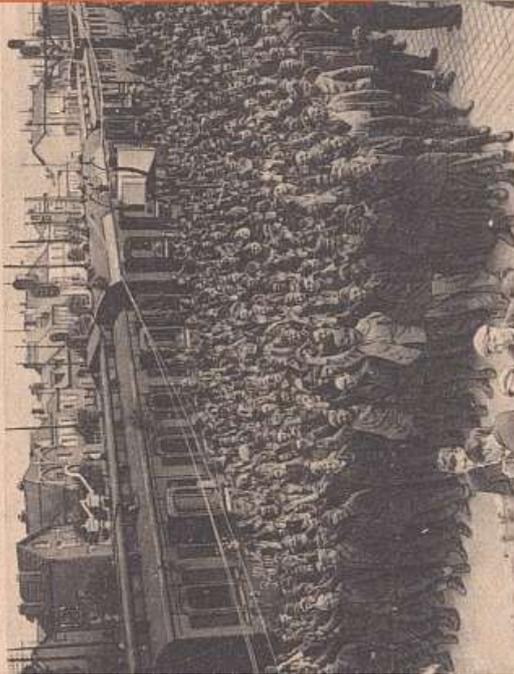
Contresigné par nous Eugène
Hardy, président du groupe de Libération
du Poinçonnet
E Hardy



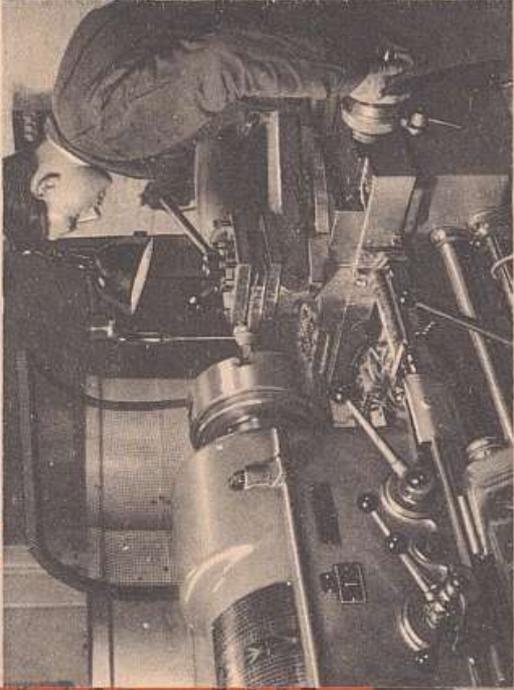
Document 4 : Tract antisémite, 1942-1943 (ADI M 2746)



Libérer tes aînés?



Apprendre un métier?



Vivre l'aventure



SI TU LE VEUX

d'un pays nouveau?



TU LE PEUX

EN PARTICIPANT A

LA RELÈVE

**EN ALLANT TRAVAILLER
EN ALLEMAGNE TU SERAS
LIBRE MAIS TU
NE SERAS PAS ABANDONNÉ**

Les Jeunes de 18 à 21 ans qui veulent participer à la relève doivent s'adresser aux Bureaux Officiels de Placement Allemands.

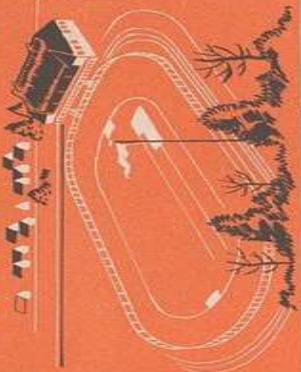
Ils sont ensuite groupés en équipes et encadrés dans des Centres régionaux d'hébergement d'où ils sont dirigés vers des Ecoles d'apprentissage accéléré, fonctionnant en France. Le stage est de 12 semaines.

Le stage terminé, toujours groupés et encadrés, ils vont travailler dans les usines allemandes où ils reçoivent LE SALAIRE AUQUEL LEUR DONNENT DROIT LEURS SPÉCIALITÉS.



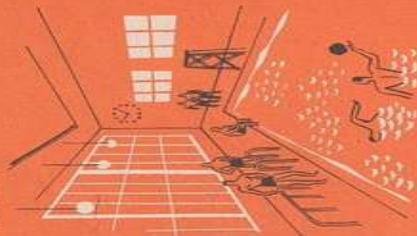
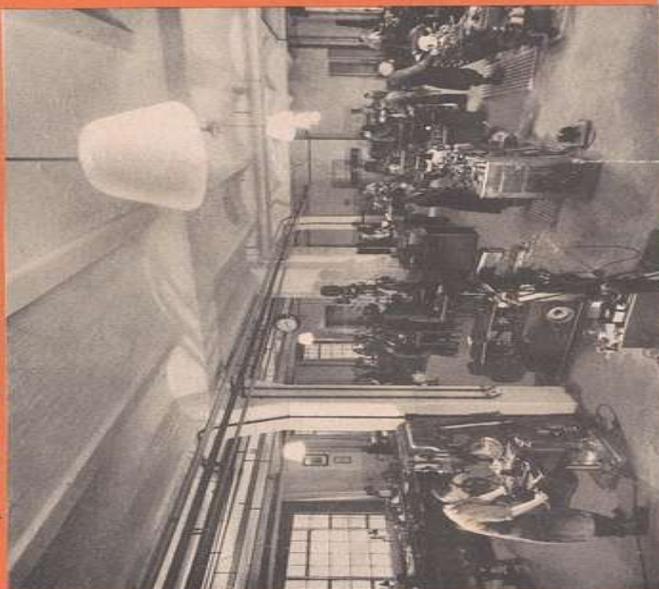
LA RELÈVE NE DOIT PAS SE FAIRE SANS LA JEUNESSE;

elle doit être aussi une relève de générations. Tu prouveras à tes aînés, en les aidant, que la nouvelle France sera l'œuvre de ton courage et de ton audace.



L'Allemagne est un pays où les organisations sociales et industrielles ont été développées aussi loin que possible. Tu apprendras à la connaître et tu lui feras connaître la FRANCE NOUVELLE qui resulte par ses Jeunes.

La connaissance d'un MÉTIER garantit à l'ouvrier un salaire élevé et la certitude de toujours trouver un emploi. En aidant à la Relève tu assures ton AVENIR en assurant celui de la France.



**EN ALLANT TRAVAILLER
EN ALLEMAGNE
TU BÉNÉFICIERAS
DE NOMBREUX AVANTAGES:**

**PENDANT LA PÉRIODE
D'APPRENTISSAGE :**

Logement et nourriture gratuits. Habillemeent et équipement assurés. Une prime de 5 frs par heure de travail pendant la durée d'apprentissage.

A la signature du contrat de travail composant l'engagement de départ pour l'Allemagne, une prime horaire de 1 fr., décomptée d'après le nombre d'heures de travail effectif pendant l'apprentissage, sera payée globalement et rétroactivement aux intéressés.

APRÈS L'APPRENTISSAGE :

DANS LES USINES ALLEMANDES, Les Assurances Sociales, Soins médicaux gratuits, Congés payés. Un salaire en rapport avec les capacités.

... Ces prisonniers qui rentrent constituent l'encadrement d'une relève qui commence. Ces ouvriers qui partent ne permettront de mieux défendre les intérêts de notre Pays.

LA FRANCE SE RETROUVERA PLUS VITE SI SES FILS COMPRENNENT LA LOI DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'EFFORT.

Pierre LAVAL
Compiègne, le 11.10.42.



TON TRAVAIL BRISERA LEURS CHAINES

LÉGION
DES
Volontaires Français

CLASSES : 1940
1941
1942

Jeunes Gens nés en 1920-1921-1922
vous pouvez choisir entre un engage-
ment à la L. V. F. et le Service Obliga-
toire du Travail.

En vous engageant, vous serez **dis-**
pensés définitivement de vos deux
années de Travail Obligatoire.

Pour tous Renseignements :
ADRESSEZ-VOUS à la **Mairie** ou à
la **Gendarmerie** de votre localité,
ou encore à la
LÉGION des VOLONTAIRES FRANÇAIS
3, rue J.-J.-Rousseau, Châteauroux.

LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS CONTRE LE BOLCHEVISME

SERVICE PROPAGANDE

G.C. 2

9 Avril 1942

LE GROUPEMENT CIVIL DE LA L.V.F.

Le Groupement Civil de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme réunit, sous le symbole de la L.V.F., les Français aryens qui veulent soutenir l'action, nationale et européenne, menée par nos soldats sur le front de l'Est.

Ceux qui ont compris que les ennemis de la patrie étaient les ploutocraties internationales alliées au Bolchevisme et à la judéo-magonnerie, doivent adhérer à ce Groupement, devenir les "Membres Civils" de la Légion.

ESPOIR QUAND MÊME !

L'heure est tragique !

Elle n'est pas désespérée.

Au cours de ses deux mille ans d'Histoire, la France a subi de multiples invasions : toujours elle en est sortie vivante.

Paris est pris ? Mais déjà au siècle dernier, l'Allemand a souillé le sol de la Capitale.

Notre Pays est envahi ? Mais en 1429, que restait-il de notre Patrie ? Quelques hectares à peine, et pourtant la bergère de Domrémy a bouté l'envahisseur.

Mettons les choses au pire en supposant notre sol submergé par l'ennemi. Restent encore les immenses Empires britannique et français qui finiront par faire trébucher le colosse nazi aux pieds d'argile.

Ce raisonnement est appuyé par notre sentiment.

Nous sentons profondément que la France est **immortelle**.

La Patrie de Saint Louis et de Jeanne d'Arc, le pays d'élection des Lettres et des Arts, le berceau de toutes les idées nobles et généreuses, la **France**, en un mot, ne peut pas et ne doit pas périr.

Le cœur de la France peut saigner, il ne cessera pas de battre !

L'épreuve sera peut-être longue, mais tôt ou tard sonnera l'heure de la **RÉSURRECTION !**

« *LE PARABOCHE* »

CHATEAUROUX. — SOCIÉTÉ D'IMPRIMERIE

FRONT NATIONAL DE L'INDRE

Berrichons !

La bataille est terminée dans notre département, l'Indre est libre.

Nos vaillants F. T. P., armée du Front National, comme tous les F. F. I., se sont conduits d'une façon magnifique.

Il faut maintenant organiser notre victoire.

Avec ardeur il faut aller de l'avant.

La cinquième colonne n'est pas morte, les hommes et les femmes groupés autour des DORIOT, DEAT et DARNAND doivent être impitoyablement pourchassés, comme tous les hommes d'affaires, tous les chefs d'industries, tous les Présidents des comités d'organisation qui ont réalisé des fortunes colossales et prenaient pour des « imbéciles » ceux qui ont tout risqué tout perdu pour ne pas servir l'ennemi.

Châtions tous les traîtres et confisquons leurs biens. Avec l'U. R. S. S. qui a donné à la France la chance de se redresser selon les paroles historiques du général de Gaulle, avec l'Angleterre, avec l'Amérique, mobilisons toutes nos forces pour terminer la guerre et pour que notre pays puisse prendre sa place de grande nation ; il faut agir et agir vite, tous ensemble.

Avec nos camarades des M. U. R., nous formons un Comité de coordination. Nous sommes d'accord sur un programme qui prévoit la nationalisation des grosses industries, le contrôle des banques, le monopole des assurances, la lutte contre les trusts, cet ennemi n° 1 de notre pays. Nous devons apporter la plus grande attention à ne pas laisser les ex-collaborateurs quelquefois venus à la Résistance 2 ou 3 jours avant la fin du combat, diriger à nouveau le pays.

Ne les voyez-vous pas parader encore à Châteauroux ?

Nous voulons faire du neuf, constituer une République jeune, libre et indépendante, une République où la paysannerie sera dirigée par les paysans eux-mêmes, où les masses laborieuses auront la large part qui leur revient dans la distribution des richesses nationales.

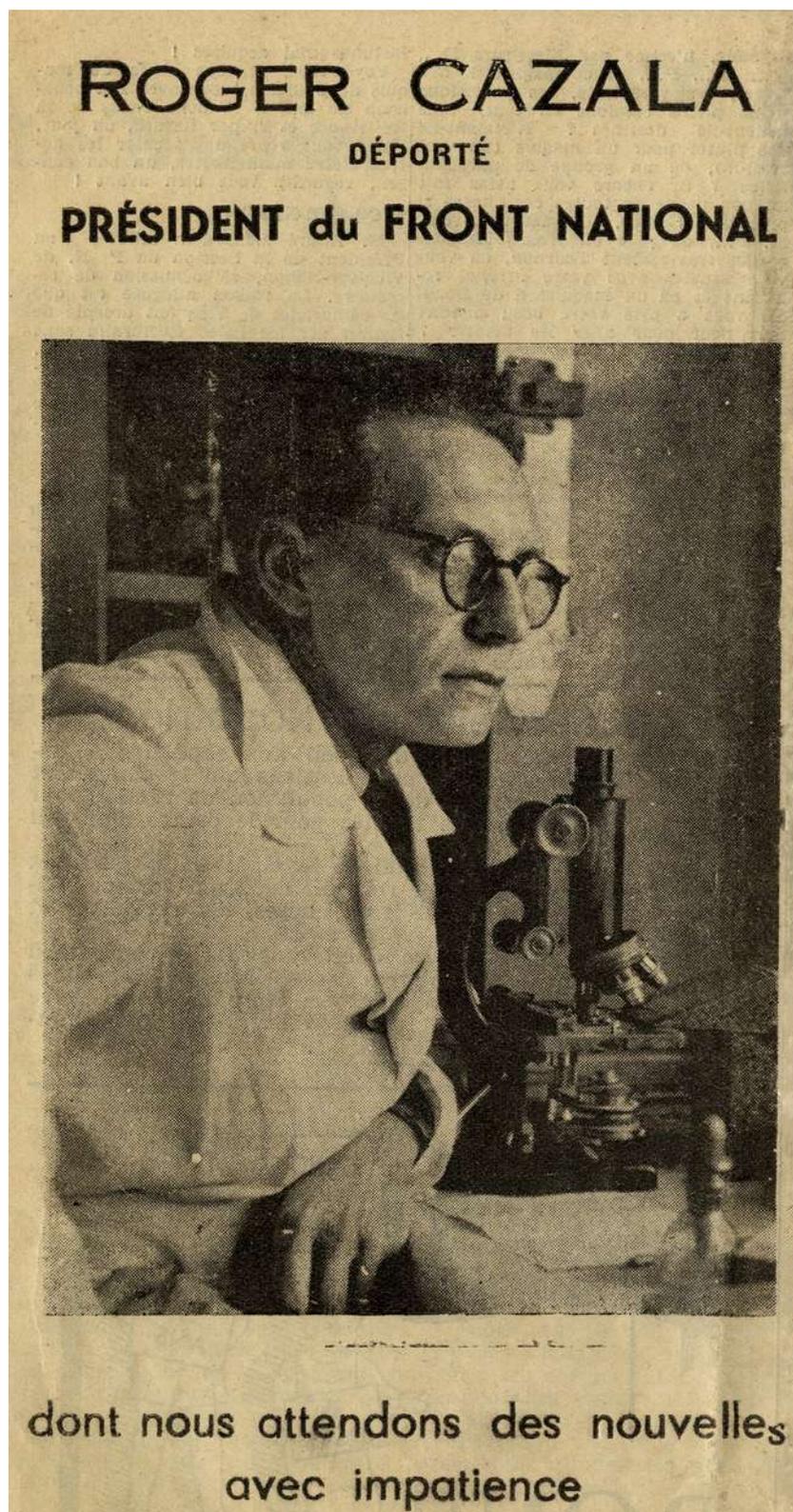
Nous voulons un ravitaillement s'améliorant de jour en jour, une jeunesse organisée qui pourra regarder clairement et fièrement devant elle. Une part également large doit être faite à toutes les femmes, à ces magnifiques femmes françaises qui firent le coup de feu à Paris et qui furent des mères et des épouses admirables.

Enfin, nous voulons donner le plus rapidement possible la parole au peuple afin qu'il choisisse des représentants dignes de lui.

Le Front National vous appelle à vous unir dans ses rangs, sans distinction de tendance. Socialistes, Communistes, Catholiques à la foi profonde, tous les Français qui viennent des horizons politiques les plus différents ont leur place dans notre organisation.

En avant donc, sans impatience, mais avec un cerveau lucide, le cœur ardent avec le Gouvernement provisoire et son chef, Charles de Gaulle.

Le Comité départemental du Front National.



Pistes pour une exploitation pédagogique

1 Terroriser

À partir de novembre 1942, le commandement du service de sécurité nazi, le S-D, plus connu sous le nom de Gestapo, est installé à Limoges et dispose d'antennes locales en Berry dont celle de Châteauroux. En janvier 1943, le SS-Unterstürmführer Mentschler (doc. 1), chef d'assaut, dirige les opérations dans l'Indre. Cet homme avide et brutal procède à environ 1 000 arrestations. Cette violence se manifeste aussi dans le témoignage d'Emmanuel Sans (doc. 2). En mai 1944, ce résistant qui a rejoint un groupement de l'Armée secrète des environs de Vatan est arrêté et torturé avant d'être libéré par des camarades. Ses propos illustrent les méthodes utilisées par la Gestapo qui n'hésite pas à employer des supplétifs comme en témoigne ici la présence de deux Alsaciens, Sutter et Schmitt. Ce dernier est abattu par la Résistance le 6 août 1944.

Après les débarquements de juin et août 1944, les troupes allemandes sont aux abois, trois colonnes remontent du sud-ouest de la France vers l'Allemagne en traversant l'Indre. Elles sont précédées de troupes d'éclaireurs composées notamment de soldats Hindous appartenant à la légion indienne des « Tigres Bondissants ». Ces mercenaires, se battant initialement pour les Anglais, ont été débauchés par l'Afrika Korps de Rommel en 1942. Ces troupes étaient initialement stationnées en Gironde pour garder le Mur de l'Atlantique. Leur passage en Charente, Poitou et Berry est marqué par de nombreuses exactions contre les civils et donneront lieu à des enquêtes de gendarmerie pour « crime de guerre¹ » comme en témoigne ici le maire du Poinçonnet (doc. 3). Les pillages et les viols commis ont particulièrement marqué les esprits des populations locales car les soldats Hindous forment des bandes hétéroclites, parlant anglais, noires de peau et enturbannées. Un regard critique doit cependant être porté sur ces témoignages, aussi sordides soient-ils : ces soldats, mal encadrés et battant en retraite dans un contexte de chaos généralisé, ont commis des crimes odieux au même titre que ceux perpétrés par les Allemands en Europe, les Japonais à Nankin, les Soviétiques dans Berlin ou certains GIs au moment de la Libération. Les viols font alors partie des « malheurs » de la guerre quelles que soient les forces en présence. Il faudra attendre 1949 et la Convention de Genève pour qu'une condamnation internationale voie le jour.

2 Collaborer

Dès l'entrevue de Montoire d'octobre 1940, le régime de Vichy entreprend une collaboration qui va prendre plusieurs formes. Elle est d'abord idéologique à travers la diffusion d'une intense propagande qui envahit tous les médias contre les ennemis du régime : les Juifs (doc. 4). On retrouve dans ce document une caricature physique et morale des populations juives mises au ban de la société depuis la promulgation du premier Statut des Juifs d'octobre 1940. Cette collaboration est également économique, comme en témoigne le tract sur la « Relève » (doc. 5). Négocié en juin 1942 par Pierre Laval, ce système (un prisonnier libéré pour trois ouvriers qualifiés partant en Allemagne) doit avant tout permettre à l'Allemagne de pallier son manque de main d'œuvre depuis les opérations sur le front de l'Est. Il est cependant présenté par la propagande vichyste comme un élément de solidarité nationale envers les prisonniers de guerre, toutefois peu de Français adhèrent à ces départs volontaires. Devant cet échec, le S.T.O (Service du Travail Obligatoire) est mis en place par les autorités en février 1943.

Dès l'été 1941, les partis collaborationnistes français comme le RNP (Rassemblement national populaire) de Marcel Déat, ou le PPF (Parti populaire français) de Jacques Doriot contribuent à la création de la LVF (Légion des Volontaires Français) contre le bolchevisme. Cette collaboration militaire et idéologique est largement approuvée par Vichy comme le montrent les documents 6a et 6b. Les combattants de la LVF portent l'uniforme allemand avec l'écusson tricolore.

1 Selon le droit international en vigueur en 1940, les crimes de guerre sont des « violations des conventions relatives aux lois et coutumes régissant les conflits armés ». Dans une ordonnance du 28 août 1944, le Gouvernement provisoire de la République française prévoit la répression de ces crimes.

On demandera aux élèves de présenter les différentes formes de collaboration mises en œuvre par le régime de Vichy.

3. Résister

Dès 1940, les actes de résistance s'organisent puis s'étoffent dans l'Indre. Le tract de Jean Toulat, prêtre et sergent au 78^e régiment d'Infanterie (doc. 7), est publié à la mi-juin 1940. Il illustre sans doute le premier exemple local d'appel à la résistance. Tout comme le célèbre appel de Charles de Gaulle le 18 juin, ce « Paraboché » met l'accent sur les ressources des empires français et britannique et croit en la victoire finale des alliés sur l'Allemagne. On remarque également les nombreuses références historiques et religieuses contenues dans ce document, références qui rappellent les élans de l'« Union Sacrée » de 1914 et s'expliquent aussi par la personnalité de l'auteur.

Un ton bien différent est donné dans le tract « Berrichons ! » (doc. 8) qui émane du Front National de l'Indre. Ce mouvement est apparu en 1943 et regroupe de nombreux résistants communistes. Au moment de la Libération du département en septembre 1944, le « Front » lance un appel qui invite les Berrichons à l'union et à la reconstruction. En effet, tous les mouvements de résistance qui ont participé à la victoire dans l'Indre (F.F.I., M.U.R., Gaullistes, Catholiques) apparaissent unis derrière un programme de reconstruction qui reprend certains points du programme du Conseil National de la Résistance (mesures en faveur des nationalisations, démocratie, place des femmes dans la société). Cet appel évoque aussi clairement la nécessité d'une épuration contre « La cinquième colonne », « les ex-collaborateurs » qu'il faut « châtier ».

Président actif du « Front National » et membre du Comité départemental de Libération de l'Indre, Roger Cazala (1906-1944) ne verra pas la libération du département. Ce pharmacien catholique et humaniste s'est indigné très tôt du sort réservé aux Juifs et s'engage dans des activités clandestines (cache de nombreux Juifs, fabrication de faux-papiers). Premier Président du Front National de l'Indre, il est arrêté le 30 mai 1944 par la Gestapo et déporté vers Dachau puis Flossenbourg où il meurt le 13 octobre 1944. Roger Cazala sera élevé au rang de « Justes parmi les Nations » en 1992 (doc. 9).

On demandera aux élèves de présenter les acteurs de la résistance dans l'Indre et leur engagement.

Pour aller plus loin...



Exposition et catalogue
« [L'Indre dans une guerre de Trente ans, 1914-1945](#) »



**Portail du Centre de Documentation
du Mémorial de la Shoah**

Ce [portail](#) propose de rechercher une [personne](#) ou/et un [document](#).

CAEN-NORMANDIE
Mémorial